

PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL D'ÉCOLE

MARDI 19 OCTOBRE 2021

Présents :

Pour les écoles :

Stéphanie ROTTIER-AUCLAIR, directrice de l'école élémentaire

Nicolas PRINTEMPS, directeur de l'école maternelle

Enseignants de l'école maternelle : Céline LACOUX, Claire BOURGERETTE, Nadège COYNEL, Pauline BOUCHIERE, Dalila AZRAK

Enseignants de l'école élémentaire : Bruno CLISSON, Florence FONTANILLAS, Stéphanie ALLEAUME, Saïda PAUSÉ, Claude BONNIN, Emilie BELLEME, Diane MURZEAU, Alice MOTARD, Elise MOREAU

Pour la mairie :

Rose-Marie NIETO, élue à la mairie de Niort

Alain SCHMITT, référent périscolaire

Pour les parents d'élèves :

Maternelle : Grégory BERTHELOT, Charlotte RIEU

Elémentaire : Marie NOËL, Jérôme VICLIN, Géraldine PELLE, David CHASTANET, Charlotte HINARD, Elodie DEFAUD ; suppléantes : Aude DHYSER-MERCERON, Nelly COURTEILLE,

Absents :

Pour les écoles :

Absente excusée : Claire ROCHARD

Pour l'inspection :

Absente excusée : Dominique BARZOTTI, IEN de la circonscription de Niort

Aucun DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) n'est nommé cette année sur l'école.

Pour la mairie :

Absente excusée : Aline DI MEGLIO, élue à la mairie de Niort

Pour les parents d'élèves :

Absents excusés : Jérôme ACKERMANN, Marine BONNIN, Adeline GRUGET, Stéphane GUERIN, Vanessa JABOUILLE

➤ Rappel du fonctionnement des conseils d'école

Les deux conseils d'école font le choix de fusionner pour les trois conseils d'école de l'année scolaire.

Les prochains conseils d'école se tiendront les jeudi 10 mars et lundi 20 juin 2022 à 18h.

➤ Intervention d'Alain Schmitt pour le périscolaire :

L'équipe d'animation est composée :

- d'un référent : Alain SCHMITT
- d'animateurs : Sitti (en congé maternité depuis le 30/09, remplacement en cours), Axelle, Laurie, Yasmine, Kais
- d'agents polyvalents : Béatrice, Jocelyne, Laurence, Thérèse

Les effectifs d'accueil des enfants sur les temps périscolaires sont : (minimum/maximum)

- Le matin : 2/23
- Le midi : 44/88
- Le soir (de 16h à 17h15) : 36/64
- Le soir (de 17h15 à 18h30) : 11/33
- Le mercredi en garderie : 1/3
- Le mercredi en restauration : 43/55

Les effectifs minimums sont à prendre avec recul sur cette période, très peu d'élèves sont inscrits le matin de la rentrée (effectif minimum de 2). Deux classes ont également été fermées (COVID) la première semaine d'école.

Les données concernant le climat scolaire sont les suivantes :

- Nombre d'accidents : 2 déclarations d'accidents suite à des lunettes cassées.
- Nombre d'incident : 1 rapport d'incident suite au comportement d'un élève. Un rendez-vous a été pris avec la famille, la directrice de l'école élémentaire et le coordinateur périscolaire.

Au cours du premier trimestre, les activités proposées sont les suivantes :

- par l'équipe d'animation : pétanque, molky, pixel-art, j'apprends à dessiner, tennis de table ; plastique fou (porte clé), sports et jeux collectifs, activités manuelles avec matériaux de récupération (développement durable), perles à repasser, souplesse et acrobatie.
- par des intervenants extérieurs : handball, et ateliers « philo » autour des thèmes de l'amitié, la peur, le bonheur, l'égalité filles garçons (pour le moment, aucun élève n'est inscrit sur cet atelier, l'équipe d'animation proposera des ateliers de découverte de l'activité).

Les projets en lien avec la citoyenneté, la culture, l'intégrité, la fraternité et le développement durable sont les suivants :

- Culture et développement durable : Participation au flash mob « Danse connexion »
- Développement durable : Activités manuelles de récupération
- Culture et Fraternité : Chasse au trésor d'halloween le 22/10/2021

Cette année, la fête du périscolaire aura pour thématique le développement durable.

Suite à l'intervention, les parents d'élèves indiquent qu'ils souhaiteraient qu'un animateur soit présent tous les soirs à l'accueil au portail pour pouvoir échanger avec lui. Cette information est prise en compte et sera relayée auprès de l'ensemble de l'équipe d'animation.

➤ **Modalité de vote aux élections des représentants des parents d'élèves élus au conseil d'école :**

Cette année encore, les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école se sont tenues uniquement par correspondance (décision votée lors du premier et troisième conseil d'école de l'année scolaire 2020-2021). Cette année, le taux de participation s'élève à 37,43 % contre 40,66% pour la maternelle et à 48.73% contre 55.83 % pour l'école élémentaire.

La question du vote par correspondance est reposée pour l'année prochaine, sous réserve de modification des textes réglementaires, avec la possibilité de mise en place d'un vote électronique dans le cadre de la loi Rillac. Le conseil d'école se prononce à l'unanimité pour la reconduction d'un vote uniquement par correspondance.

➤ **Règlement intérieur de l'école : lecture, modifications à apporter, vote.**

Les règlements intérieurs sont présentés aux membres du conseil :

- Changement pour la maternelle : la phrase « Horaire des récréations : matin : 10h45-11h15 ; facultative l'après-midi pour les élèves de GS : 15h30-15h45 » est remplacée par « L'horaire des récréations est variable en fonction des classes et des projets ».
- Aucun changement n'est apporté pour l'école élémentaire.

Le conseil d'école vote à l'unanimité les deux règlements intérieurs.

➤ **Mouvement du personnel, effectifs et structure des classes :**

1) en maternelle

Mouvement du personnel :

- Départ d'Annabelle BOISSEAU, remplacée par Pauline BOUCHIERE et Claire ROCHARD (le jeudi)
- Départ d'Emilie BELLEME, remplacée par Dalila AZRAK

Effectifs et répartition :

99 élèves sont actuellement inscrits à l'école (contre 104 l'année dernière), soit la répartition par classe qui suit :

- Classe de TPS-PS : 7 TPS et 17 PS (24) ; Céline LACOUX et Dalila AZRAK ; ATSEM : Karine MALICOT
- Classe de PS-MS : 8 PS et 17 MS (25) ; Claire BOURGERETTE et Dalila AZRAK ; ATSEM : Céline BERTHAUD
- Classe de MS : 26 MS ; Pauline BOUCHIERE et Claire ROCHARD ; ATSEM : Aurélie FAUVETTE
- Classe de GS : 25 GS ; Nadège COYNEL et Dalila AZRAK ; ATSEM : Cécile ROUSSELOT

Les effectifs de l'école baissent encore cette année, seulement 25 élèves ont été inscrits en classe de PS. Au vu des effectifs, l'école a été en mesure d'accueillir 7 élèves nés en 2019 (TPS). Le peu d'inscription d'élèves de PS (nés en 2018) peut laisser craindre une baisse des effectifs importants dans 2 ans, et éventuellement une nouvelle fermeture de classe.

Choix des répartitions par l'équipe pédagogique :

- PS dans la classe de PS-MS déjà accueillis précédemment dans une structure collective (crèche) ou nés en début d'année civile.
- MS répartis en fonction de l'équilibre garçons/filles, de la séparation souhaitable ou non d'avec d'autres élèves.

Spécificité de l'école maternelle des Brizeaux :

L'école maternelle des Brizeaux est une école d'application. Les enseignants sont donc tous à temps partagé sur une classe. Les enseignants PEMF assurent des missions de formation des enseignants débutants ou en poste. Ils sont déchargés de leur temps de classe une journée et demie par semaine pendant lequel ils accompagnent des enseignants ou donnent des cours à l'INSPE. Ils peuvent aussi accueillir des enseignants et des professeurs de l'INSPE dans leur classe. Les jours de décharge peuvent être amenés à changer en fonction des besoins de l'inspection ou de l'INSPE. Il se peut aussi que les enseignants soient absents et remplacés (remplacement assuré par une autre personne que le complément).

Les jours de décharge des Professeurs des Ecoles Maîtres Formateurs (PEMF) :

	Décharges PEMF assurées par Dalila AZRAK	
Lundi	Claire BOURGERETTE	Claire BOURGERETTE
Mardi	Céline LACOUX	Céline LACOUX
Mercredi	Céline LACOUX	
Jeudi	Claire BOURGERETTE	Nadège COYNEL
Vendredi	Nadège COYNEL	Nadège COYNEL

2) en élémentaire :

Mouvement du personnel :

- Départs : Isabelle VANBUIIS, Laura GERVAIS, Cécile ARNAUD, Coralie BERTHELOT
- Arrivées : Elise MOREAU et Alice MOTARD (CE1-CE2), Diane MURZEAU (CP-CE1), Emilie BELLEME (complément Stéphanie ROTTIER-AUCLAIR, les mercredis et jeudis), Sabrina DUARTE (complément de Diane MURZEAU et Bruno CLISSON).

Effectifs et répartition :

198 élèves sont actuellement inscrits à l'école élémentaire, soit la répartition par classe qui suit :

CP Stéphanie ALLEAUME	CP-CE1 Diane MURZEAU et Sabrina DUARTE	CE1 Claude BONNIN	CE1-CE2 Elise MOREAU et Alice MOTARD	CE2 Florence FONTANILLAS	CM1 Bruno CLISSON et Sabrina DUARTE	CM1-CM2 Saida PAUSE	CM2 Stéphanie ROTTIER- AUCLAIR et EMILIE BELLEME	TOTAL
25	17 + 7 = 24	24	7 + 16 = 23	25	26	14 + 12 = 26	25	198

Depuis la rentrée, l'école élémentaire a accueilli 4 nouveaux élèves.

➤ **Sécurité sanitaire :**

Le contexte sanitaire national a entraîné la mise en place d'un protocole sanitaire au sein des écoles maternelle et élémentaire. Placé au niveau 2 en début d'année scolaire, il a été allégé à partir du lundi 4 octobre, pour passer au niveau 1. Les informations ont été communiquées aux familles et sont disponibles, pour la maternelle, sur le [site de l'école](#), et pour l'élémentaire sur Educartable. Les principales modifications apportées depuis la rentrée concernent la possibilité de brasser les élèves des différentes classes, la possibilité pour les élèves de l'école élémentaire de ne plus porter de masque, et la levée de l'arrêté préfectoral imposant le port du masque pour les familles aux abords des écoles.

Depuis le début de l'année, 3 classes ont été fermées à l'école élémentaire. Les parents questionnent la règle concernant les fermetures de classe ; il est rappelé que, jusqu'à modification du protocole, un cas positif détecté dans la classe entraîne sa fermeture pendant 7 jours.

➤ **Sécurité (Vigipirate, incendie, PPMS) :**

Le plan Vigipirate est renforcé. Le ministère rappelle les consignes suivantes aux personnels de l'Éducation nationale, aux parents d'élèves et aux élèves :

- l'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte (personnel municipal) ;
- un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;
- l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ;

Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.

L'école met en place trois exercices incendie dans l'année scolaire pour apprendre aux élèves à évacuer les locaux dans le calme. Un des exercices de la maternelle aura lieu sur le temps de sieste.

L'école met en place des PPMS (plans particuliers de mise en sûreté) :

- pour faire face à des événements majeurs (risque chimique, tempête, inondation...)
- pour les menaces d'intrusion/attentat.

Durant l'année scolaire, chaque école et chaque établissement scolaire doit réaliser trois exercices de sécurité (risques majeurs et "attentat intrusion"). Depuis deux ans, le PPMS est commun aux temps scolaires et périscolaires.

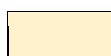
➤ **Présentation du projet d'école :**

Pour rappel, il s'agit d'un projet de 3 ans, prolongé d'une année en raison du contexte sanitaire actuel, qui a 3 ambitions majeures :

- Construire des apprentissages durables
- Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours
- Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

Ces ambitions sont mises en œuvre par des actions qui sont déployées sur chaque année du projet. Voici les actions prévues au projet d'école pour cette année scolaire :

Ambition 1	Optimiser l'utilisation du carnet de réussite : Poursuite de l'utilisation de l'outil numérique « Edulivret », en lien avec l'application « Educartable », pour accompagner les élèves dans leurs réussites. Utilisation des outils numériques : continuer l'utilisation du protocole expérimental sur l'utilisation du numérique (tablettes) au service des apprentissages en langage.
	Pédagogie de l'écoute : développer la pédagogie de l'écoute pour permettre aux élèves de renforcer les prises de parole et le langage oral. Poursuite de l'extension du dispositif en cycle 2 dans le cadre de la liaison GS-CP.
	Accéder à la compréhension du nombre en favorisant des activités de manipulation : l'équipe pédagogique est engagée cette année dans un plan de formation sur les mathématiques autour de cette thématique. Liaison CM2-6ème, faire vivre la pratique sportive : les projets sont en cours de réflexion avec les professeurs de sport du collège. Développer les pratiques pédagogiques favorisant l'autonomie : méthodologie, outils numériques.
Ambition 2	Site de l'école maternelle : Développer l'utilisation du site par la communauté éducative. Poursuite de l'utilisation de l'ENT (Educartable) pour communiquer sur ce qui se passe au sein de la classe. Ouvrir l'école à la diversité culturelle : Faire partager l'univers culturel des familles dans le cadre de la semaine des langues au mois d'avril.
	Mise en place de médiateurs par classe pour régler les conflits. Mixité dans la cour de la récréation, égalité fille-garçon. Travail autour de la confiance en soi lors de l'Aide Pédagogique Complémentaire (APC).
Ambition 3	Le café/goûter des parents : permettre aux familles de se rencontrer et d'échanger à l'école (partenariat école, APE, CSC, RASED).
	Communication avec les familles (école élémentaire) : repenser le mode de diffusion des mots aux parents. Liaison CM2-6ème : Aider à la communication entre le collège Pierre et Marie Curie et les familles.



Actions concernant l'école maternelle



Actions conjointes aux deux écoles



Actions concernant l'école élémentaire

Dans le cadre de l'action « Ouvrir l'école à la diversité culturelle », les parents d'élèves proposent de lier le travail autour de la découverte des cultures à la création d'un livre de recettes numérique ou imprimé. Les enseignants adhèrent complètement à l'idée et se rapprocheront de l'APE au moment de la réflexion autour de cette action.

➤ Projets des classes :

1) en maternelle :

Voici les actions programmées pour les différentes classes de l'école :

- classe de TPS-PS : projet autour de la découverte de l'univers marin et de la plage avec une sortie le vendredi 20 mai à Châtelailon-Plage (la date est susceptible de changer en fonction des horaires des marées). Le matin, les élèves travailleront autour du vivant et non-vivant en observant et photographiant leurs trouvailles sur la plage à marée basse. L'après-midi sera dédié à des constructions en sable (mouillé ou non, fluide ou non fluide).
- classe de PS-MS : projet autour de la découverte de l'univers marin avec pour fil conducteur la participation au projet lancé par la fondation Maud Fontenoy « Créer un conte sur les fabuleuses créatures marines ». Une sortie à l'aquarium de La Rochelle est prévue le lundi 24 janvier, avec l'atelier pédagogique « le petit poisson clown ». La classe continuera ensuite son projet avec l'écriture d'un conte et la réalisation d'un film d'animation. Elle profitera ensuite du bus de la classe de TPS-PS pour retourner en bord de mer au mois de mai.
- classe de MS : visite de Zoodyssée pour visiter le parc animalier et réaliser l'atelier « le toucher des animaux » l'après-midi.
- classe de GS : prolongement du travail autour des arbres avec une sortie à Zoodyssée pour visiter le parc animalier et réaliser l'atelier « la vallée de Tom Pouce ».
- classes de PS-MS, MS et GS : participation à la grande lessive le jeudi 14 octobre, avec pour thème cette année « Tous des oiseaux ? ».
- toutes les classes de l'école sont inscrites pour assister à des spectacles au Moulin du Roc (en attente d'un retour).
- classe de GS : ateliers « nature » autour de la découverte du marais du Galuchet en début d'année scolaire.
- classe de GS : dispositif « école et cinéma », visionnage et travail autour de trois films dans l'année scolaire.
- classe de GS : inscription au projet « Bestiaire fantastique », réalisation d'un livre numérique autour d'animaux imaginaires.

- classe de GS : sortie à la médiathèque de Niort et prêts de livres.

- classe de GS : cycle à la patinoire en fin d'année scolaire.

Les élèves de GS n'iront pas à la piscine cette année. Au regard de la situation sanitaire et du nombre de créneaux restreints par la mise en place des protocoles de désinfection des vestiaires, il a été décidé de privilégier les élèves de CP et de CE1, n'ayant pas pu participer les autres années aux différents cycles natation.

Deux grands projets vont animer l'école maternelle sur toute l'année scolaire :

- L'école va accueillir en résidence la compagnie « l'œil de Pénélope » la semaine du 18 au 22 octobre 2021 pour participer à des ateliers de danse et construire avec les élèves un spectacle qui pourra être proposé aux élèves et aux familles en juin 2022. Cet atelier va déclencher la mise en place de pratiques artistiques au sein des classes de l'école.
- L'école s'engage cette année dans la généralisation de la pratique de la « classe dehors ». Chacune des classes de l'école sortira une fois par semaine pour pratiquer des activités en lien avec la nature, l'imaginaire et tous les autres domaines d'apprentissage. Un travail de réflexion est en cours avec la mairie, les services de l'éducation nationale et l'école pour constituer un « kit matériel et pédagogique », qui pourra être déployé ensuite sur les autres écoles de la ville souhaitant s'engager dans cette pratique.

2) en élémentaire :

PROJETS SPÉCIFIQUES (avec demandes de subvention) :

- classes de CE1-CE2, CE2, CM1-CM2 et CM2, parcours Danse, projet culturel sur le Hip Hop, 15 séances par classe avec la compagnie E-Go.

- classe de CM1, projet sur le Développement Durable et la Protection de la Faune, sensibilisation sur la gestion des déchets, travail sur les oiseaux de la plaine (5 séances d'intervention du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres), visite du Zoo Planète Sauvage à Nantes

- classes de CE1 (tous les CE1 si c'est accepté), classe Nature à la Couarde du 16 au 20 mai

- classes de CP et CP-CE1, visite du musée de l'Ecole à la Tour Nivelle (Ecole d'Autrefois) + musée d'Agesci

AUTRES PROJETS DES CLASSES :

- classe de CP : déplacement en septembre au Marais du Galuchet lors de la semaine sur la biodiversité en sortie ornithologie, mardi 9 novembre visite du musée sur le thème des oiseaux de notre région / jeudi 18 novembre, visite au Pilon et au Pavillon Grappeli de l'exposition de Katarina Kudelova avec la présence de l'artiste / École et cinéma / demande de sortie à la mare en EEDD avec les animateurs de la mairie.

- classe de CP-CE1 :

Projets artistiques : parcours en art visuel proposant un rituel de lectures d'œuvres via une application numérique (en attente de confirmation) / Ecole et Cinéma.

Projet numérique : création d'un bestiaire fantastique sous forme de livre numérique associant voix, sons, images.

Projet EEDD mairie de Niort : un jardin à l'école, pour continuer mise en valeur des espaces ; ou la mare ou les insectes (un seul sera retenu).

- classe de CE1 : déplacements réguliers à la bibliothèque de Niort Souché, travail sur « Le Poil » en lien avec la Librairie des Halles.

- classe de CE1-CE2 : école et cinéma / pratique du rugby / pratique du basket / projet EEDD mairie de Niort autour de la mare.

- classe de CE2 : école et cinéma / pratique du rugby / pratique du basket / correspondance avec une classe anglaise tout au long de l'année / Projet EEDD mairie de Niort (fabrication de peinture végétale).

- classe de CM1 : école et cinéma / pratique du tennis de table novembre-décembre / pratique du rugby courant mars

- classe de CM1-CM2 : école et cinéma / pratique du Golf durant la première période avec 2 séances sur site / Projet Book Creator, création d'un livre numérique : thème voyage à travers le temps.

- classe de CM2 : pratique du kayak et de la voile en fin d'année scolaire / liaison CM2-6^{ème} avec la visite du collège Curie début 2022 / visite guidée médiathèque de Niort avec prêt de livres.

- classes de CM1-CM2 et CM2 : chorale sur le thème des années 80 / vendredi 26 novembre intervention « Fresque du climat junior » pour une sensibilisation au réchauffement climatique, jeux + réalisation d'une fresque

PROJETS COMMUNS :

- pour les classes de CM1, CM1-CM2 et CM2 : projet bilingue école-collège en allemand avec 11 séances de 30 min menées par la professeure d'allemand du collège Pierre et Marie Curie. Une classe de 6^{ème} bilingue devrait ouvrir à la rentrée prochaine.

- Pour les 8 classes, accueil d'une assistante d'anglais d'octobre à avril / projet peinture « Fresque sur les murs de la cour »

Les écoles maternelle et élémentaire remercient la mairie et l'association de parents d'élèves sans qui tous ces projets ne pourraient avoir lieu.

➤ **Travaux :**

1) En maternelle :

Des travaux importants ont été réalisés sur l'école cet été :

- Remplacement de la cloison aluminium du dortoir et d'une fenêtre de la classe de TPS-PS
- Fin de la mise en accessibilité du bâtiment (ascenseur desservant le palier).
- Aménagement de l'entrée de l'école maternelle (côté élémentaire) par la création d'une terrasse en bois et d'une rampe aux normes PMR.
- Création d'un parking à vélos accessible par la cour de l'école maternelle.
- Installation d'un nouveau radiateur dans le bureau de direction.

Des travaux sont prévus au cours des vacances d'automne :

- Reprise de la pente d'accès au parking à vélos et création d'une assise pour les élèves.
- Création d'un nouvel espace de cour avec un jardin pédagogique partagé entre l'école maternelle et le centre de loisirs.

2) En élémentaire :

- Création d'une nouvelle cour d'école, végétalisée. La phase 1 a été en partie faite durant l'été. Vacances d'automne : plantations + fin de la phase 1 avec reprise de l'estrade « escargot ». Novembre : concertation sur la phase 2 qui intègre l'espace « massifs » devant les classes de CP, les tracés au sol sur la partie bitumée, le poulailler, le revêtement du sol sous les tables de ping-pong, le portail d'entrée, l'espace vélos, l'espace jardin pédagogique.
- Changement des huisseries dans la classe de Florence FONTANILLAS.
- Changement des vitres dans la BCD
- Reprise faux plafond et peinture des WC à l'étage, éclairage LED
- Réfection des systèmes de chauffage dans la sous-station de l'école élémentaire.
- Installation de nouveaux radiateurs dans le bureau de direction et dans la salle de la psychologue de l'éducation nationale.

Les travaux en cours :

- Peinture des WC du bas

L'école remercie chaleureusement la mairie pour les travaux importants engagés sur le site des Brizeaux.

➤ **Questions diverses :**

Remarques concernant les AESH : 5 élèves de l'école élémentaire ont une notification pour bénéficier d'une aide humaine mutualisée et n'ont personne depuis le début de l'année. Les parents sont en attente, les enfants s'interrogent et les enseignants font au mieux.

La directrice de l'école élémentaire réitère sa demande d'équipement en webcam pour pouvoir participer aux visioconférences. En effet, comme il l'avait été précisé lors des précédents conseils d'école, et confirmé par la venue d'une enseignante référente au numérique, les ordinateurs portables des classes de l'élémentaire ne disposent pas non plus de webcam.

Quelles actions ont été menées suite à l'intoxication alimentaire qui a touché plusieurs élèves de CM2 il y a quelques semaines ?

Deux élèves ont effectivement eu de la fièvre dans l'après-midi suivant le repas. La mairie a fait réaliser des analyses du repas par un laboratoire indépendant qui n'a pas relevé d'anomalie particulière dans les aliments consommés par les élèves ce jour-là. Une des pistes d'explication pourrait être que les élèves étaient déjà porteur de virus ou aient été incommodés par l'odeur forte de la banane dégagée par les smoothies.

Les élèves de CP n'ont pas piscine cette année car ils auraient eu natation en GS, mais n'ont pas eu natation en GS car ils bénéficieraient de ce cycle en CP (+ effets de la crise sanitaire). A l'âge où l'apprentissage de la natation est une question de sécurité, qu'est-il prévu ?

Les écoles font le même constat que les parents d'élèves élus. Le nombre de créneau pour accueillir les classes n'est pas suffisant en raison de l'augmentation du nombre de classes de la CAN demandant à bénéficier d'un cycle natation,

de la fermeture temporaire pour travaux de la piscine de Pré Leroy et du protocole sanitaire qui ne permet d'accueillir que 3 classes contre 5 par jour en temps normal. Des contacts ont été pris par les écoles avec les conseillers pédagogiques de circonscription qui ont dû, à regret, faire des choix dans l'attribution des créneaux. Ils espèrent que l'amélioration de la situation sanitaire et la réouverture de la piscine de Pré Leroy permettront d'ouvrir de nouveaux créneaux pour les écoles. Tous les membres du conseil d'école partagent le fait que l'absence de cycle natation est un problème de santé publique (risque de noyade des élèves n'ayant jamais été dans l'eau auparavant). Face à la préoccupation des familles, Rose-Marie NIETO, élue à la ville, s'engage à faire remonter cette difficulté aux services de l'inspection et à la CAN.

Suite à plusieurs campagnes de distribution de tracts trompeurs aux abords de l'école et d'affichages sauvages sur les panneaux de communication de la part du collectif Reinfo Covid, que peut faire la Mairie ?

La mairie a été alertée par ce groupe qui diffuse des informations inquiétantes. Il lui est malheureusement compliqué d'intervenir lors d'opérations de tractage sauvages et inopinées, intervenant sur la voie publique. La solution pourrait être, lorsque la situation se présente, de demander si le collectif a bien demandé une autorisation pour distribuer ces tracts et d'en référer à la police municipale. La réflexion reste en cours du côté des services de la mairie.

Point d'étape sur les travaux de la cour de récréation élémentaire.

Cf. présentation faite dans la partie « travaux ».

Quelle salle pourrait être utilisée par l'APE dans l'enceinte du groupe scolaire pour se réunir et préparer ses actions ? La salle de vote mise à disposition pour la préparation des élections de parents d'élèves est parfaitement adaptée. Peut-on envisager son utilisation régulière ? Sinon, l'utilisation d'une salle au sein de l'ancienne maison de quartier est-elle envisageable ?

Après discussion, il est décidé que, pour éviter des problèmes de nettoyage lié au protocole sanitaire, les parents d'élèves de l'APE pourraient se réunir sur le palier entre la classe de CM2 et le bureau de la directrice.

Est-ce qu'il sera possible de tenir une fête / un marché de Noël dans la cour d'école mi-décembre, avec présence de l'ensemble des parents ?

La mairie ne s'oppose pas par principe à la tenue d'un tel événement dans la cour de l'école. Elle tient toutefois à souligner qu'il est possible, jusqu'au dernier moment, que la préfecture interdise ce type de rassemblement. Face à cet état de fait, les parents de l'APE se questionnent quant à la possibilité de réaliser un tel événement, compte tenu de l'important travail d'organisation en amont.

Suite à cette question, Rose-Marie NIETO informe les membres du conseil d'école que le conseil de quartier souhaite installer un grand sapin de Noël sur le parvis de l'école le 3 décembre, avec possibilité pour les enfants de venir le décorer. Les parents de l'APE indiquent qu'ils se rapprocheront du conseil de quartier pour savoir s'il est possible d'envisager une action commune.

Qu'en est-il de la salle Café des Parents en maternelle ?

La salle a été entièrement refaite l'année scolaire dernière. Elle est prête à accueillir les familles pour lancer les actions autour de la parentalité. L'équipe éducative attend que le protocole sanitaire permette aux familles de pouvoir à nouveau entrer dans les locaux scolaires pour déployer les deux actions construites (cafés des parents le matin, goûter des familles le soir et éventuellement une soirée conférence autour de la parentalité).

Du côté de l'école élémentaire, un dispositif lié à l'accompagnement à la parentalité va aussi voir le jour, en partenariat avec le CSC grand nord. Il concernera 8 élèves, autour du dispositif CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité).

Pour limiter les votes nuls aux élections de parents d'élèves, nous proposons de réfléchir à une nouvelle fiche d'instructions. Quel est votre avis ?

Il est possible que les modalités de vote changent à nouveau l'année scolaire prochaine (avec la mise en place d'un vote électronique). Sinon, nous pourrions effectivement réfléchir à la création d'une nouvelle notice de vote pour expliquer plus précisément comment voter. Cette réflexion pourrait être engagée au mois de juin, en même temps que sera constituée la commission électorale pour le prochain scrutin.

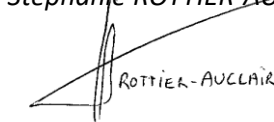
Signature secrétaire de séance

Nadège COYNEL



Signature des directeurs :

Stéphanie ROTTIER-AUCLAIR



Nicolas PRINTEMPS

